

**Kerroux, Maurice**, Mr, CSO, France : *De nouveaux us économiques : quel est l'objet de la réussite?*  
[A1]

Le constat de la course sans fin à la productivité comme seule planche de salut du régime de la compétition n'est plus à faire. Non plus que celui de la limite physique de la planète devant un certain modèle de développement quantitatif des échanges, et énergétiques en particulier. De ce point de vue, les récents positionnements du gouverneur de Californie ou de l'ex-candidat démocrate à la Présidence des Etats-Unis, Al Gore, concernant l'industrie de l'environnement pourraient même être l'annonce d'un revirement spéculatif. Malheureusement, dans ce cas précis, la crainte que ce rebond ou ce sursaut ne soit régi que par lois réflexives de l'appropriation d'un marché sont légitimes, puisque cela a été expressément formulé. Il y a tout lieu de penser que l'intégration de la variable environnement dans la logique économique ne puisse se faire par un simple lifting, mais nécessite au contraire une complète reconstruction faciale, voire une renaissance. L'idée du "marché de l'environnement", instinctivement, a quelque chose de repoussant. On sent l'abîme.

Le point de départ du "marché de l'environnement" n'est pas susceptible, en lui-même, de fournir les dites alternatives. Les dégradations environnementales sont le fruit d'un certain nombre de conséquences, et marquent surtout physiquement les limites de cette dégradation, comme une logique à ne plus suivre. Les éléments sur lesquels fonder une autre façon de penser l'économie sont à reconsidérer. Car il ne s'agit pas pour nous, de penser une "autre" économie, mais de repenser l'économie. Ce qui est une façon de dire qu'il faut clarifier la situation de certaines pratiques quant à savoir si elles sont toujours économiques, ou non. La première chose que l'on peut dire est que l'idée selon laquelle il y a adéquation entre la production de chiffre d'affaire et la notion d'économie est à remettre en cause. Auquel cas, en cas d'écart significatif, le terme même d'économie aurait été dévalué ou se serait dégradé. Ceci introduit à l'idée supputative, et non point spéculative, que le langage pourrait être une monnaie, ou avoir cette qualité. La supputation demande d'aller vérifier. Et pour vérifier il faut se mettre en route, en quête de quelques preuves.

## **I : Critique de l'économie pure**

1 -

Ce qui change donc grandement l'environnement économique au sens large, et la perception par "l'homo economicus" du milieu dans lequel il évolue, c'est que l'activité humaine commence à entrer en conflit avec les ressources planétaires. Il s'agit du climat, des réserves en pétrole, des réserves halieutiques, etc ... Avant ce constat, chaque individu ou chaque nation, ou "groupe économique" au sens d'une communauté ou d'une entreprise, pouvait se comporter de bonne foi comme si les ressources économiques et planétaires étaient illimitées. C'est-à-dire ne pas se soucier de ses voisins dans ses prévisions d'augmentation d'activité ou de croissance. Le capitalisme était illimité et il n'avait que sa propre limite. C'est-à-dire qu'il apparaissait illimité par l'extérieur. Dans les conditions nouvelles de la prise de conscience de cette limite, l'innovation technologique apparaît comme un domaine d'investissement alternatif dans la mesure où les besoins sont transformés. Mais il ne s'agit peut-être pas tant pour certains de ses promoteurs de développer de nouveaux marchés, que d'être présent dans ceux qui se substituent aux anciens. A cette limite planétaire (énergie, pollutions, etc..), qualifiée de physique au sens où il s'agit des limites de l'environnement physique même si l'on inclut des capacités d'évolution dynamique, il faut en rajouter une, qui est une limite culturelle, qui est que le progrès n'est plus forcément considéré comme bon "en soi". L'idée même du progrès est mise en question, au moins dans ses orientations, dans la crainte qu'à force de toucher à tout, l'homme ne joue à l'apprenti-sorcier. Ceci n'avait pas grande conséquence tant que son pouvoir était limité. De nos jours il en va autrement. Des événements comme celui de la "vache folle" ou "ESB", dans les pays à industrie d'élevage, ou celui, en cours, dit de la "grippe aviaire" ou SRAS, laissent augurer que les libéraux de l'OGM pourraient très bien ne pas savoir ce qu'ils font. Et quant à l'idée que les scientifiques sont toujours capables de fabriquer un antidote dans un délai très court si le besoin s'en fait sentir, les difficultés résiduelles au traitement des cancers, ou la relative limite à maîtriser la pandémie du SIDA, montre que si la science est exacte, la prévision du scientifique ne l'est pas forcément. Ceci est aussi un élément du climat, quant à la sécurité effective dans laquelle nous vivons. Mais il en est un autre, qui est pour l'instant tout imaginaire, qui est que ces limites pourraient se rejoindre : c'est-à-dire, quand la planète n'aurait plus la capacité physique d'absorber l'industrie des antidotes nécessaire à la correction des maux que nous créons. Pour les "développeurs de marché", quantitativement, ou "productivistes", de leur côté, tout comme les "innovateurs" de l'autre en biologie ou en quelque industrie, cette limite est externe. Et le point de rencontre est inconnu. Ceci renforce l'idée qu'il faut aussi se préoccuper de phénomènes généraux.

Le "citoyen" est par ailleurs informé, et fait aussi partie de l'environnement économique. Il n'est pas sans se soucier individuellement et personnellement des conséquences de ses actes quand il est responsable. Il n'a pas forcément les réponses aux questions qu'il se pose, ni ne sait comment pallier aux conséquences qu'il perçoit, ni ne sait le cas échéant comment faire la différence entre ses comportements qui contribuent aux rétablissement de certains équilibres et ceux qui contribuent à continuer à détériorer les inégalités. On sait par exemple que le subventionnement des cotonniers américains rend difficile pour les africains la commercialisation de leur coton sur le plan international. Il y a des problèmes de qualité du produit, mais il reste aussi un problème de productivité même pour des pays à bas coûts de main d'œuvre comme les pays africains concernés. S'ils n'arrivent pas à être compétitifs même avec un bas coût de main d'œuvre il n'y a pas de solution économique à cette situation sauf le désubventionnement des producteurs américains si ceci peut encore être appelé une solution économique. C'est-à-dire que la résorption de cette situation amène des décisions qui ne sont pas des décisions d'un ordre économique, du moins tel que nous le définissons habituellement, mais de l'ordre de la sauvegarde.

Quand des individus consommateurs décident de consacrer tout ou partie de leurs achats sous forme de commerce équitable, cela relève d'une logique économique pour ce qui concerne la micro-société ou micro-communauté qu'on veut ainsi favoriser. La nature économique est le souhait d'aider ces micro-communauté à avoir une activité économique et des échanges externes lui permettant de prospérer. Du point de vue de l'acheteur de commerce équitable, son geste est un geste économique dans la mesure où dans son économie il inclut celle de l'autre. Notoirement, sa décision ne relève pas d'une optimisation d'un rapport qualité-prix, sauf à inclure dans sa qualité le soutien à d'autres communautés ou à attendre des effets à long terme de meilleure répartition des richesses qui ne sont pas totalement réalisés à ce stade de la transaction. Soit, le geste de commerce équitable est suffisant en soi pour le "bon ordre de la maison" et c'est économique, soit ce n'est qu'une intervention dans le but de contribuer à ce que l'ordre revienne et c'est pré-économique. Par le geste de commerce équitable, généralement, le participant cherche à influencer. On peut dire cela quand il pourrait satisfaire ses besoins économiques autrement, et qu'il choisit volontairement de procéder de cette façon. Si donc cette volonté peut être considérée comme un comportement rationnel, son but va au-delà de la simple satisfaction de besoins économiques, du moins tels que nous les définissons usuellement.

2 -

L'idée qui se fait jour qu'aux règles et termes économiques usuels, qui ceux au nom desquels on organise et on négocie les conditions des échanges, se superpose un ordre de considération latent, non revendiqué mais présent, peut être perçue d'un autre point de vue. L'émergence d'un principe de "patriotisme économique" est apparu suite au 11 septembre 2001. Il est l'avatar d'un protectionnisme, non établi par voie légale ou réglementaire, mais néanmoins promu par certaines autorités. Cette notion mérite qu'on s'y arrête. D'une part, elle fait appel à une version économique du nationalisme, ce qui pour le moins est l'aveu dans les faits de l'échec et de l'inadéquation au monde réel de l'idée de globalisation. On peut ensuite en dire qu'à la rescousse de la rationalité économique on fait appel à des notions de l'ordre de l'affectif et de l'appartenance. Et qu'enfin si la forme du recyclage contemporain du nationalisme est nouvelle, néanmoins, l'ordre des choses auquel il est fait appel est un ordre ancien. Ce qui est probablement intéressant à retenir c'est que la vocation de la mobilisation de cette ressource est d'obtenir des comportements d'achats suscités par des considérations générales.

Le développement de l'industrie dans les pays asiatiques émergents et en Chine en particulier amène à faire face à une multiplication des contrefaçons. La contrefaçon vient en opposition au phénomène de patriotisme économique et le justifie peut-être dans la mesure où la contrefaçon a un aspect déloyal. C'est l'évidence que certaines règles ne sont plus respectées, alors qu'écrites, et on peut considérer qu'il s'agit d'un marché d'intrusion. Cela fait apparaître l'évidence de ce en quoi les "grandes marques" constituent un domaine réservé, mais aussi que la contrefaçon fonctionne parce qu'il y a des acheteurs. Le marché du luxe fonctionne sur une valeur spécifique, qui est périssable. C'est ce en quoi on se distingue, soit par les signes d'appartenance à une classe "aisée", soit par la revendication extériorisée d'une consommation de qualité, soit occasionnellement pour exprimer une attention particulière (d'une certaine manière pour surcharger la valeur expressive d'un cadeau, par exemple). Outre la perte sur le plan financier pour les entrepreneurs de luxe, outre le fait que la contrefaçon, si elle se généralise, fait disparaître purement et simplement la valeur distinctive de l'objet de luxe, du point de vue de l'acheteur d'une contrefaçon s'il le fait délibérément, cette valeur particulière est détournée à son profit par le fait qu'il n'en paie pas le prix. Ce qui veut dire que dans le fond il ne la reconnaît pas, ou il ne s'en reconnaît pas. L'argument de la moindre qualité et de la tromperie sur la qualité relative à la justification de la lutte contre la contrefaçon est fallacieux dans la mesure où la personne qui achète de la contrefaçon sait généralement ce qu'elle achète, sinon il s'agit d'escroquerie. Par contre, cela met en lumière le fait que la qualité intrinsèque en tant que

produit, du produit de luxe, est le moyen d'accès à la distinction qui est le véritable produit ou tout du moins qui en est sa composante principale. Le commerce de luxe se distingue du commerce usuel parce que justement il offre une garantie, ou est supposé l'offrir, que les modalités de ce commerce et de ses transactions ne sont par circonscrites à ce qui fait la concurrence, mais au contraire, qui "vend" d'une certaine manière l'affirmation qu'on s'en échappe. C'est un commerce paradoxal, qui vit par ce en quoi il se distingue des modes usuels. A la bonne santé mondiale du commerce de luxe, on peut mettre en écho une remarque sur la réappropriation ou le réinvestissement de cette idée par les "grandes marques" qui sont plutôt à destination des jeunes cette fois-ci, jouant également sur la dimension d'appartenance véhiculée par ce commerce(ce qui justifie et donne l'efficacité à ce ciblage), sauf que le motif ou la vectorisation de cette appartenance ne se fait plus sur l'idée d'être au-dessus du lot commun(d'une façon réelle ou supposée)mais plutôt sur une idée d'opposition, à une génération d'avant ou d'après par exemple, ce qui se décline aussi à l'intérieur de cette classe en sous-groupes, par l'obsolescence rapide de la mode, les styles, etc ... Dans les deux cas, le commerce de luxe ou celui des "grandes marques" pour jeunes néanmoins s'assoient sur un dénominateur commun qui est la qualité intrinsèque, qui sert d'une certaine façon de marchepied à une surcharge en valeur "extra-marchande" et permettant ainsi un transit. On voit ici apparaître une possibilité de distinction ou de confusion, selon le cas, entre ce qui peut-être "marchand", "économique", ou "commercial". Et que selon les mots qu'on utilise on ne recouvrirait pas tout-à-fait la même réalité, offrant des perspectives différentes de manipulation de différents ordres de réalité, ou de précision, ou d'affirmation volontaire. Le commerce équitable, au minimum, s'il est sincère et honnête, affirme un souhait de voir certaines relations économiques régies par d'autres considérations qu'un profit, ou qu'au moins certaines conséquences générales dévastatrices doivent être admises à un autre sort que celui des oubliettes de l'histoire.

Ce qu'on appelle l'économie de la connaissance ou l'économie de l'information accouche dans les pays industriellement développés, d'une distribution gratuite de journaux d'information. Au regard de ce qui est dit précédemment, on peut se demander s'il s'agit encore d'un domaine marchand, s'il est économique, ou s'il est commercial. La transaction initiale, en tous cas, est unilatérale. C'est gratuit pour le dit "consommateur". Il reste à savoir si l'information se consomme, si elle est une "marchandise comme une autre", bref, à savoir si elle est substituable. Est-ce qu'une information fautive, non-exacte, incomplète, en vaut une vraie? On imagine mal un producteur de patates vous donner ses légumes, et dire qu'il s'agit d'économie. Il s'agit peut-être de commerce, mais alors ce n'est pas avec vous, ou pas seulement avec vous : il le fait alors pour d'autres raisons. On fait un cadeau gratuit quand la raison est de faire un cadeau. Le dit "journal gratuit" n'est pas gratuit, puisque l'investisseur doit bien se rémunérer. Simplement, ce qu'il offre est dissocié de ce qu'il récupère en retour. Ou, cela ne passe pas par les mêmes protagonistes : le journal doit forcément être équilibré, avec excédent, par le budget publicitaire, ou par l'appropriation de nouveaux marchés. Ce qui est intéressant de noter c'est que le retour à l'investisseur passe par une mutualisation. L'offre qui est faite en définitive est l'offre d'une déresponsabilisation quand aux conséquences, et le moyen d'introduire cette offre est l'appât. Relativement au cas précédent du commerce de luxe ou des marques, où le support était la qualité de la marchandise, ici, le support est la qualité de l'appât. Dans un premier cas c'était un support d'une surcharge, dans le deuxième cas, c'est un support de la décharge sur l'épisode suivant, dont on feint d'ignorer ou ignore réellement que se présentera une échéance sous une forme quelconque. Il n'y a pas de valeur imaginaire particulière, ou en terme de représentation, à tirer de la consommation d'un journal gratuit. Ce qui dans le cas du luxe était encore l'objet d'une transaction, ici est monétarisé sous la forme de la distribution gratuite. S'il y a dans ce cas incontestablement une évolution de la pratique commerciale, s'agit-il encore de marché et dans ce cas avec qui : ou avec quoi? En l'occurrence l'hypothèse soulevée ici est qu'il s'agit d'un marché avec la responsabilisation quant aux conséquences de laisser la réalisation du retour de l'investisseur se faire hors du champ de sa propre connaissance. C'est l'abandon de la maîtrise du contrat. Si c'est une économie, elle n'est plus contractuelle. Si elle n'est plus contractuelle, elle n'est plus "nommée", ou normée. Ce n'est plus de l'économie. Purement et simplement.

Un autre point d'accroche peut être donné à cette assertion suite à la mise en marché des "droits à polluer" ou des droits à émettre du carbone dans l'atmosphère. Le moins qu'on puisse en dire est qu'il s'agit d'une marchandisation du droit. Et quant aux conséquences, tel ministre français reconnaissait l'influence de cette perspective(réalité pour ce qui concerne l'Europe)sur le niveau actuel du prix du pétrole. L'idée par laquelle envisager ces retours de manivelle, pour fonder la perspective d'une appréciation plus générale, est celle de la répercussion. L'inconvénient est que ce terme définit des liaisons de causalité qui ne sont pas directes. Et il faudra donc définir une manière de les appréhender.

## **II - Termes de la prospérité**

La gageure d'une réhabilitation de l'économie n'est pas simple. Ce qu'on peut immédiatement en dire c'est que les formes d'échange économique sur lesquelles on débouche naturellement ne conviennent plus, quand une certaine

représentation de ce qu'elle doit être devient erronée. Car pour qu'une économie en soit une, il faut en premier lieu qu'elle ait défini sa propre fin. Le point à partir duquel on peut dire qu'une économie n'en est plus une, c'est le renoncement à une fin propre, et indépendamment du succès ou de la réussite, c'est l'abandon d'une référence générale, ou, selon l'adjectif usité, une destination globale. La concurrence n'était pas un but en soi. Elle était le moyen par lequel on souhaitait augmenter l'efficacité générale, ou du moins réduire les inefficacités générales. Ce n'est pas qu'une remarque sémantique que de préciser qu'une efficacité générale ne peut se résumer, et se mesurer, par des effets à court terme. Si un effet à court terme peut donner une estimation, il ne permet pas de confirmer une destination. Pour réguler l'économie elle-même, il faut donc réintégrer dans les décisions des destinations à long terme. De la part de l'opérateur, et si l'on veut rester a priori dans l'hypothèse de la conservation de la libre détermination, on ne peut qu'envisager qu'il le fasse de son propre chef. Dès lors, si cette sorte d'équation a une solution, elle ne peut résider que dans une autre représentation, ou une autre culture de la liberté pour ce qui concerne sa traduction dans la pratique des échanges économiques.

La première remarque consiste à dire que la décision de l'opérateur sera volontaire, puisqu'il devra forcément, à un moment ou à un autre, subordonner la réalisation d'effets immédiats à la réalisation de la fin. La deuxième remarque consiste à dire qu'il devra en avoir les moyens de cette capacité, continue ou occasionnelle, de subordination de résultats immédiats à la fin. Si on reste dans le cadre d'une libre détermination, ou d'une subordination propre, l'opérateur doit donc aussi fournir sa capacité de décision future, ou la produire au sens strict. C'est-à-dire que selon cette perspective envisagée, l'opérateur ne doit pas tant produire la fin elle-même, ce qui ne relève peut-être pas d'une économie possible, que de produire une capacité de réorienter le cours de décisions qui favoriseraient la fin. La poursuite du raisonnement conduit donc à montrer ce qui pourrait composer cette capacité.

Une question préalable, pragmatique, en guise "d'étude de faisabilité" pour éclairer le chemin, est celle de se demander où pourrait être stockée cette capacité. Une capacité de décision ou d'orientation des décisions ne peut pas être stockée au sens usuel. Elle dépend, selon notre remarque préliminaire, d'un bon vouloir. Ce bon vouloir ne peut non plus résider, en la personne du roi qui aurait pouvoir absolu, ce qui risquerait de ne toujours correspondre effectivement au bon vouloir des intervenants. On peut s'entendre sur le fait que cette capacité de décision doit précéder l'occasion qui en requerra l'exercice. Elle doit être disponible au moment où le besoin s'en fait sentir. Elle doit être localisée quelquepart, tout en n'existant pas vraiment avant son exercice effectif : elle ne peut que présider. Le lien entre une capacité de décision qui permette de réorienter ou de "qualifier" des décisions économiques en fonction d'une finalité à long terme qu'elle s'assigne, et l'exercice effectif de cette capacité, est celui de la présidence. Les modalités de la prise de décisions sont un autre problème à traiter ultérieurement, ainsi que celui de la protection par rapport à des pratiques qui ne s'assignent pas cette "production" de présidence.

Il est essentiel d'identifier le moyen d'articulation entre les différents termes des effets. Tous seront a priori définis à partir du même ensemble de ressources, à moins que de nouvelles ressources apparaissent avec le temps. Le terme (précisément) de "terme", fait référence au temps, mais aussi à une notion d'échéance. A priori le terme fait référence à des événements qui n'apparaissent pas, relativement au temps, à une distance équidistante de la source qui les a fait naître. Traditionnellement, on distingue un court terme d'un long terme, sans plus de précision, mais avec quand même l'idée que le court terme est à une distance relativement courte de l'événement initial ou déclencheur, alors que le long terme concerne plutôt la fin. Mais cette distinction entre les termes fait apparaître ce qui n'est pas un terme, ce qui n'est pas un événement, c'est-à-dire ce qui est au moins seul à se produire avant le premier terme. L'idée de terme, usuellement, appelle donc à distinguer entre trois dimensions d'une même réalité (et les francophiles pourront goûter ce en quoi le mot lui-même contient cette précision). Le terme lui-même lui-même n'est pas seulement l'échéance, mais aussi les séquences de temps découpées par deux échéances, c'est-à-dire trois. Des rapprochements sont évidemment à faire entre ces termes et le travail spécifique ou les interventions spécifiques de la finance, mais ce qui nous intéresse ici surtout c'est d'essayer de les caractériser pour tâcher de donner un contenu à la possibilité d'une "production de présidence".

Raisonnons non pas par l'absurde, mais encore pragmatiquement, ou par l'expérience. Les deux derniers termes sont supposés venir d'un événement, sinon il n'en sont pas, à proprement parler. Entre les événements, les situations changent. Ce qui veut dire corollairement que tant que les événements ne se produisent pas, la situation dure. Les espaces (de temps) entre les échéances sont des espaces de continuité. Ceci caractérise même l'idée que la situation ne change pas tant que les événements ne se produisent pas. L'idée même d'événement, et subséquemment de situation ou de terme, est liée à ce que des événements se produisent au moins pour partie, d'eux-mêmes. Et comme ils sont eux-mêmes reliables à une source, l'hypothèse sur la nature spécifique de chaque terme est donc que c'est la nature du lien à la source qui diffère. Cette différence de nature est

particulièrement évidente entre le premier et le deuxième terme puisque le premier est régi par la continuité, et le deuxième par un événement. On peut admettre provisoirement que la deuxième période, du point de vue de la situation, peut-être définie par l'idée de succession, par rapport à la première, puisqu'il s'agit de la période qui succède à un premier événement. Qu'en est-il de la troisième période? C'est aussi une "succession", mais qu'est-ce qui la caractérise particulièrement, autrement que par la différence usuelle de durée dans le temps, exprimée par l'idée du "long" terme?

C'est un peu plus délicat. S'il y a une différence de nature entre la deuxième et la troisième période, l'ordre selon lequel cette nature diffère n'est pas visible au premier abord. Tout au plus, en se référant à l'économie d'entreprise, on peut préciser que le long terme est celui des capitaux permanents, mais comme ils sont en partie empruntés, il reste une ambiguïté.

Reprenons l'idée selon laquelle les termes étant des événements, ils se produiraient pour partie d'eux-mêmes. Cela revient à considérer que les raisons de leur occurrence, reviennent à l'amont, si elles existent, ou y "résident" (d'où l'idée qu'elles président). Sous quelle forme y (p)résideraient-elles? Un autre élément de la relation commerciale est la qualité intrinsèque de l'échange. Dans un groupe de recherche sur la vente directe de produits fermiers nous avons pu constater que les initiatives d'organisation de tels ou tels groupes de vente sont motivées, selon les cas, exclusivement ou dans des proportions variables, par des considérations de long terme de préservation de l'environnement, de nourriture saine, ou des souhaits explicites de réinstaurer des qualités d'échange, ou, comme par exemple dans le souhait de la sauvegarde d'un certain type d'agriculture (cas des A.M.A.P. ou "associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) par une combinaison de ces deux considérations. Il y a d'autres cas et d'autres formes. Il est assez logique somme toute de considérer qu'il y a un lien, au moins dans la tête des acteurs de ces organisations, sous forme symbolique, entre la qualité des échanges sur le plan relationnel et la prise en compte volontaire de perspectives de long terme. Cette assertion paraît suffisamment plausible pour justifier de s'intéresser à la question de la réhabilitation de l'économie en la regardant sous cet aspect.

Qu'est-ce qui rend la relation économique agréable? Au minimum, que les services rendus de part et d'autres le soient dans des conditions satisfaisantes. Le prix n'est pas le seul élément, c'est particulièrement visible dans le cas du commerce de luxe dans la partie précédente. Le rapport qualité-prix n'y est pas l'élément déterminant, un excès du prix est censé valoir un regard particulier. La qualité du produit, dans ce cas, n'est pas qu'un élément objectif dans la mesure, et nous l'avons déjà suggéré, elle a aussi une fonction de transit à une distinction. En réalité une transaction est plus ou moins complexe, ce qui lui vaut peut-être d'être qualifiée de marchande, commerciale, d'affaire, ou de simple consommation, selon la cas. Il y a donc des grades dans la relation. L'impossibilité de dissocier finalement les éléments objectifs de la manière dont ils peuvent être investis subjectivement en relation, en finalité expresse à long terme ou à court terme, ou bien en transit, laisse penser qu'il faut trouver une autre approche si on veut lui donner un caractère de figuration, ou de représentation plus universel. Dans chaque cas, on peut considérer que les éléments de la transaction sont le fruit d'un travail. D'un travail de la nature pour une économie primaire de la cueillette, et l'on préférera dans ce cas les beaux fruits ou les plus goûtés. Pour la monnaie également, on peut faire cette même considération, même si l'on peut considérer que les conditions de sa répartition et de sa possession font qu'elle peut être le fruit du travail d'autrui, et réalisable éventuellement dans le futur. Entre ces cas extrêmes, celui où tout vient de la nature, et celui où tout vient de populations subordonnées, il y a des latitudes. Le premier cas est celui de l'abondance, qui de nos jours n'est plus un modèle autosuffisant. Le deuxième cas ne semble pas être socialement viable sur le long terme. Pour autant, est-ce que la simple nécessité doit être le simple déterminant à des évolutions? Traditionnellement l'économie est le champ de la satisfaction des besoins, et, étant d'usage que l'évolution se fasse naturellement dans le sens ou dans la perspective d'une amélioration, la simple expérience fait penser que le mobile à une évolution est à chercher au-delà de la satisfaction du besoin, et non pas en-deça. Ce qui ne laisse pas augurer que la satisfaction de ces mobiles soient plus aisée, mais moins aisée que dans le cas usuel. Pour que l'évolution soit souhaitable, il faut donc que la satisfaction à en attendre soit plus grande. Ou exprimé d'une façon caricaturale, en regard des enjeux de la planète : "comment se priver, tout en étant contents"? La résolution est simple dans son principe, comme dans son fondement. La répartition meilleure doit être source non pas de compensation, ni d'alternative, mais de mieux-être dans le sens d'un meilleur accomplissement. Pour ce qui concerne le fondement, il repose sur la transformation d'un renoncement à l'exponentiation de l'expansion ou de l'exacerbation de l'acquisition de propriété, au profit de "valeurs subjectives", sous forme d'échange d'éléments de reconnaissance d'une participation à la réalisation d'objectifs généraux, et à travers la relation économique elle-même si on veut lui garder son caractère autonome, sans lequel il est difficile de percevoir la possibilité d'une réalisation du sujet. Si le sujet doit évoluer avec ses pratiques commerciales, il faut bien qu'il garde la possibilité de s'y engager personnellement, voire qu'il la construise. Où l'on voit bien la dimension éminemment

culturelle, au sens entrepreneurial, qu'il va bien falloir donner ou créer délibérément à l'intérieur de l'organisation économique. La nouveauté n'étant simplement plus, peut-être, qu'on ne peut plus faire plus longtemps l'économie, précisément, de sa verbalisation explicite dans les actes, alors qu'en réalité une économie ne peut pas ne pas être culturelle, dans ce sens, dans son esprit. Le stade actuel de la globalisation mondiale nécessite sans doute l'inversion de la visibilité, et la primeur explicitement formulée et conduite de la dimension culturelle. L'élément de nécessité réside, lui, peut-être, dans la nécessité de l'évolution, et il est pré-économique, il est primitif, voire sauvage.

C'est donc le squelette culturel qu'il faut rendre apparent, explicite. Sur le plan économique, comment cela peut-il s'exprimer, se traduire? Il faut traduire les éléments qui ont une portée réelle quant à la réalisation d'une fin. Et il faut les traduire d'une façon économique-compatible, ou économique-ingérable pour qu'il puisse être formulés et rendus visibles d'une manière quelconque, discutés peut-être. Peut avoir notoirement une portée, relativement à une fin, ou à la réalisation d'un objectif de long terme, ce qui va au-delà de la réalisation d'un contrat. Ne peut avoir de portée que ce qui va au-delà des termes du contrat. Le contrat est le registre de l'exécution des termes qui sont spécifiés. Ils ne contiennent donc pas de conception particulière et pas d'avenir. La production d'un avenir ne peut se loger que dans un champ laissé libre par rapport à l'exécution du contrat, dans une marge de manœuvre. Nous voyons donc les effets pervers du flux tendu qui ne peut admettre en son sein la production de la pérennité ou même du renouvellement du modèle. Car nous devons admettre, intuitivement, qu'à partir de ce jour il ne peut plus être le même pour l'éternité sauf à être convaincu qu'on a vraiment atteint la meilleure économie possible au delà de toute espérance. Nous venons de montrer que le résultat de cette rigidité est que l'économie s'est elle-même déclassifiée avec cette perspective. La suggestion est qu'il doit toujours demeurer une perspective pour faire face au phénomène monétaire bien connu de l'usure, du frai. Car pour avancer et produire de l'effort, il faut avoir le sentiment qu'il est utile, qu'il mène quelquepart, ou qu'il en est susceptible. Le minimum "d'espérance économique" est donc de traduire cette susceptibilité dans les faits, dans les actes, sauf à avoir à reconnaître un jour qu'il n'y a plus de salut que dans l'espoir d'une intervention supranaturelle. Ce qui, de ce côté également, contredit l'idée d'économie. Sur ce plan, économique, l'homme n'a à compter que sur lui-même, sauf à réviser ses prétentions en la matière. Le problème est ainsi posé : la culture de la subvention ne peut être que provisoire, et de nos jours elle a tendance à être palliative. Identifier de quoi elle est palliative pourrait déjà donner une idée du creux qui est à combler, avant d'espérer formuler un remède.

D'une manière générale(cette façon de penser peut être précisément palliative à l'idée de macro-économie)la production mondiale est suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires de la planète. Les différences s'accroissent. Donc, la carence est politique, dans la mesure où celle-ci affiche des idéaux de justice et d'égalité. L'objet ici n'est pas de faire le procès de cette ligne politique, ni de la sincérité, mais le constat de l'échec du passage de l'intention aux actes. Il semble donc que manque dans l'économie telle que nous l'avons pratiquée ce dernier siècle, grosso-modo, l'élément stratégique qui permet le passage de l'intention aux actes. Cela veut dire que l'économie dans son ensemble doit être la traduction des idéaux avancés, sinon on ne voit pas bien sur quelle ressource, qui serait hors du champ de l'économie, tabler pour parachever leur réalisation. L'économie doit donc porter un ou des projets de société, mais il faut que ce soient globalement(sic) des projets de société traduits en acte. La dissociation de la distribution et de la redistribution est arrivée à un point de divergence dans la mesure où les acteurs de part et d'autre se spécialisant, arrivent à entrer en concurrence. L'explosion des coûts sociaux et de santé dans les pays développés est concomitante à la précarisation de travailleurs qui sont alignés dans leur employabilité sur les conditions les plus favorables au marché mondial : le système diverge, ce qui est donc l'expression dans les faits qu'il n'a plus de régulation. L'hypothèse qui vient à l'esprit est que l'adéquation dans la représentation de l'économie à un système était erronée. Il va falloir se résoudre à penser que les sociétés sont des organismes vivants, et que pour se pérenniser elles ont besoin d'une conception au sens strict, et non pas d'une projection. Ce qui est donc à traduire dans les échanges économiques, au-delà du contrat, ce sont les termes d'une conception.

La sincérité m'oblige à dire qu'avant de parler d'une conception, il faut l'avoir. Et qu'elle fait l'objet d'une découverte. La conception ne peut préexister à la découverte des éléments qui peuvent la constituer. Pour faire partager une conception, il faut donc les faire découvrir également, mais je ne puis prétendre moi-même ici que je suis en train de les découvrir, sans lesquels je n'aurais pu construire le discours précédent. Ceci illustre la "façon de penser" à laquelle il est fait allusion précédemment, et l'idée selon laquelle que pour faire une "autre économie"(une économie stricto sensu pour le cas où nous sommes)il faut avoir, à partir de l'amont du passage aux actes, une "autre façon de penser" l'économie, pour que cette façon de penser se traduise précisément en réalité. A moins, sinon, de revenir au cas de figure que le régime économique que nous vivons n'est pas transformable, ou à celui de l'intervention externe spontanée décidée par un acteur nouveau. La question demeurera de savoir si se mettre délibérément dans un état de recherche de solutions à un problème qui se pose

est spontané ou non. En tout état de cause cette remarque permet de circonscrire le sinistre à son objet principal.

La conception est la suivante. La production d'une finalité demande explicitement une finance. C'est-à-dire un moyen pratique et identifiable de se remémorer la fin pour ne pas la perdre en route. Le problème est de savoir, si d'un point de vue de la pérennisation des sociétés, l'objectif de répartition équitable des richesses- ou d'action concrète dans ce sens - est prépondérant ou non à celui de la production quantitative de ces richesses. Ce que demandent les sociétés pour se développer harmonieusement est une prospérité. Premièrement le modèle de développement lui-même est trop "court" ou trop simple dans la représentation ou la mise en œuvre pour créer ce développement puisqu'il faut bien en intégrer les éléments d'évolution en amont, ou "nourrir" ce développement (ce que fait traditionnellement la finance au sens usuel). Deuxièmement, l'effort de développement ne peut être obtenu que par une perspective agréable ou générale. Très précisément, une meilleure répartition ne peut être envisagée du point de vue de sa réalisation que si sa perspective apparaît plus intéressante à un coût matériel général équivalent, et cet intérêt ne peut être qu'immatériel, ou culturel, en offrant de ce fait plus de perspectives individuelles. Ceci définit une autre notion de "liquidité" en perspectives offertes, et une notion de "finance courante" concomitante à la finance usuelle, et concernant un "projet" de société en œuvre. Ce "projet" de société est plutôt une conception dans la mesure où la réalisation des termes doit confirmer le succès de l'entreprise. Il n'est pas difficile d'identifier nos trois termes. Ils concernent donc le contrat, celui de la réalisation du développement, et celui de la qualité du développement. A ce stade nous retrouvons notre indéfinition ou indistinction entre les deuxième et troisième termes, tout deux recouverts ou alimentés par la "finance courante" relativement à la "finance usuelle" pour le premier terme. Une autre interprétation est qu'en réalité la finance "usuelle" et courante se recouvrent (comme dans la pièce usuelle à deux faces, le côté "pile" de la valeur en titre, et le côté "face" d'une effigie ou d'un emblème dont on peut tâcher d'exprimer la fonction en disant qu'elle doit tendre à convaincre l'utilisateur de l'utiliser convenablement. On peut suggérer que c'est un "rôle" et les termes de pièce, de titre, et de rôle ne sont pas sans rappeler un certain théâtre social, qui se jouerait peut-être en permanence dans toute activité sociale, y compris dans les relations économiques), et que la dépréciation actuelle du point de vue de la valeur courante, au sens nouveau où nous l'entendons ici, serait due à un excès de monétarisation dans les habitudes. Quoi qu'il en soit, le tout est de restaurer une valeur courante aux échanges économiques du point de vue de la production d'une finalité sociale, le point d'inflexion contemporain, indépendamment des raisons qui amènent cette situation, étant que cet aspect doit être maintenant conduit explicitement et organisé en conséquence. D'où la nécessaire verbalisation dans les formes d'organisation économique de ces échéances de finance courante. C'est-à-dire que cette "finance courante" doit devenir la "finance usuelle". D'où le changement de conception à mener pour que ses termes deviennent réels. Du point de vue de la représentation générale le problème est simplement résolu en considérant que la meilleure répartition des richesses est aussi une richesse. Restent à énoncer des moyens de transiter effectivement entre la représentation générale et les aspects pratiques de la mise en œuvre. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'annoncer ou d'énoncer que la meilleure répartition des richesses est une richesse complémentaire, il faut la faire fructifier et il faut savoir la faire fructifier pour que littéralement cet aspect soit intégré dans l'économie au sens, sinon de la maîtrise, au moins de celui d'une certaine possibilité de détermination en la matière. Car il faut prévoir que la compensation d'une qualité courante de l'économie soit corrélativement une certaine indétermination quant à sa destinée exacte. Et il faut plus s'intéresser à la nature des suites générées qu'à leur orientation ou localisation exacte, c'est-à-dire à ce qu'elles sont elles-mêmes susceptibles de générer comme suites propres. C'est-à-dire enfin qu'il faut se mettre à penser à une distance de deux générations, et ceci nous permet de retrouver nos trois termes initiaux, dont on peut voir maintenant quelle est la différence entre le deuxième et le troisième. Néanmoins, ceci ne précise pas la différence de nature entre le deuxième et le troisième terme. Elle est en l'occurrence d'un autre ordre que la génération. Ce qui distingue le deuxième du troisième est la distance au premier et à la source, nous avons déjà évoqué cette distinction. C'est donc le moyen par lequel cette deuxième génération s'opère qui est distinctive de sa nature spécifique. Relativement au premier terme, pour le troisième, le deuxième est un terme transitoire. Et la relation entre le premier terme et le troisième est une transmission, possible par les éléments en simple transit. La pensée à deux générations de distance en matière économique n'est pas une chose nouvelle, puisque c'est celle qui est en cours dans la finance de couverture, ou les hedge funds. Pour notre cas, c'est le mobile qui diffère, à savoir faire fructifier une répartition meilleure des richesses.

Le fruit d'une meilleure répartition des richesses ne peut être qu'une qualité existentielle. Et il ne peut donc venir en premier lieu que d'un choix délibéré de faire primer cette appréciation sur le volume de marchandises produites. Ensuite il faut traduire cette intention dans les actes, et que cette traduction produise les effets escomptés. Nous retrouvons bien nos trois termes exprimés en intention, en traduction, et en escompte. Ce sont les intrants nécessaires à ce qu'une finance courante produise son effectivité. La traduction est la manière dont l'intention est réalisée pratiquement dans le passage à l'acte. Elle peut se faire de différentes façons. Premièrement par le prix payé, dans la mesure où il peut être patent que le prix accepté n'est pas la simple

traduction, précisément d'un rapport de force. Cette différence est l'escompte, sauf que dans cette version il est payé d'avance et non point récupéré ultérieurement, et que sa valeur exacte de ce point de vue est inconnue par définition. Dans notre cas ce n'est pas un inconvénient, c'est ce qui permet que dans cette formule cet escompte ait une valeur symbolique et qu'une restitution équitable ne puisse se faire qu'avec une même dimension de symbole. Ainsi la "hauteur" de l'investissement initial dans une finance courante ne se mesure pas en grandeur mais en estime relatif au risque pris de ne pas se le voir restituer. Le véhicule de la confiance ne peut être qu'une confiance accordée, en premier lieu. Du côté du fournisseur de service ou de la marchandise, la traduction de son intention lointaine peut se faire également à travers le prix accepté en étant raisonnable sur un surcoût, mais cela n'est pas forcément visible dans la mesure où ce n'est pas lui qui le paie, ce surcoût (surcoût relatif à une autre production, dans des conditions de profit maximum, ou de pression maximale), et dans la mesure où son protagoniste n'est pas réellement informé des conditions exactes de sa production. L'intention du fournisseur, d'une production d'effets à long terme corrélative à son acte commercial, peut se traduire de façon plus explicite dans la qualité du travail fourni, dans la mesure où elle excède celle qui est communément attendue. C'est la notion du travail soigné, qui réside dans la façon dont les spécifications sont exécutées. Ceci introduit à un autre degré d'appréhension, qui est celle du climat dans lequel s'exécute la transaction et permet également de saisir en quoi les éléments qualitatifs sont transitoires à l'intention générale, et en quoi celle-ci ne peut s'exprimer et transiter que dans un climat favorable. C'est-à-dire que ce climat, en plus que de permettre effectivement des transactions agréables, doit pouvoir les favoriser pour que ce soit effectivement productif. Ce qui peut rendre des relations ou des transactions agréables est qu'elles soient convenables. C'est-à-dire littéralement, qu'elles soient susceptibles de produire des suites comme premier degré de perspective, et cela potentialise effectivement un lien, dans la mesure où l'on peut percevoir l'éventualité d'un désir de renouvellement de la transaction. On doit être satisfait. La satisfaction fait appel à la notion du goût, c'est-à-dire qu'il y a un plaisir propre à cet échange lui-même. La satisfaction concerne plus précisément les conditions dans lesquelles l'échange s'effectue. Le premier degré qui exprime ce niveau de satisfaction est le caractère agréable et le substantif correspondant est l'agrément. Ce mode d'échange est celui du troc, où c'est d'une part une traduction littérale qui s'opère, d'une marchandise contre une autre, et à partir d'une estimation de valeur qui se fait de gré à gré. L'introduction de la monnaie dans l'échange, en rendant indirect ce dialogue permet à cette monnaie de jouer un rôle propre, liberté qui peut être utilisée à différentes fins, de renforcer la prérogative du détenteur de monnaie en faisant pression sur l'un ou l'autre des protagonistes, ou même en les mettant en conflit ou en l'exacerbant, ou bien au contraire, en utilisant ce pouvoir pour augmenter la valeur propre de l'échange. Dans les deux cas extrêmes il faut de départir de l'étalon pour renforcer la valeur propre de la monnaie dans un sens ou dans un autre. La valeur propre de la monnaie, dans un sens, elle est connue, sous la forme de la liquidité, ou de la faculté de se détacher de toute contingence en dehors d'elle-même. Par ironie nous pouvons appeler cela la "transparence" ou un certain caractère "universel" de la monnaie, la convoitise pour elle-même ou pour le pouvoir qu'elle représente. L'autre pôle de la représentation monétaire est donc le désintéressement, ce qui n'est pas une absence d'intérêt, mais au contraire l'affirmation d'un intérêt différé, ce qui confirme le caractère financier de celui-ci. La différence étant simplement dans la nature des suites et des retours qu'on souhaite produire, et probablement dans leur affectation. A priori, le désintéressement est la marque de l'affectation à autrui et c'est bien un financement au sens strict parce qu'il fonctionne par escompte. C'est un investissement non usuel mais "courant" qui demande par ailleurs des ressources, mais le caractère non affectés des effets attendus offre l'opportunité en chemin de la création d'une liberté propre. Reste à mobiliser cette finance pour que ces opportunités soient bien exploitées dans le sens prévu. C'est aussi que la motivation doit être transmise d'opérateur en opérateur, ou préexister pour que le relai ne soit pas interrompu, et le souhait de ne pas contrecarrer une intention générale alors qu'on en a l'opportunité et encore plus passer aux actes dans cette direction ne peut se faire qu'en référence d'une œuvre commune, pour laquelle on veut œuvrer, y apportant sa quote-part et dans la mesure où cette insertion ou cette affirmation produit une valeur existentielle. Pour croire en la vie en société et contribuer au climat dans lequel elle se déroule, il faut bien avoir l'expérience, sinon l'espoir, que c'est une entreprise, au minimum, réalisable. Il faut avoir une perception de sa faisabilité (la conception directe, partagée, ou à défaut la confiance accordée à ceux qui prétendent en avoir une) ainsi que des moyens. Quel est donc le moyen de l'œuvre commune qui fait défaut, ou dont la perception de l'utilité ou de la nécessité pourrait être obscurcie? Le désintéressement est un investissement à perte, initialement, s'il s'agit vraiment de désintéressement. Il y a au moins un niveau de rationalité de l'homo economicus qu'on peut retrouver ici, c'est que s'il investit à perte c'est pour une certaine utilité dont la réalisation demeure aléatoire à la fois dans l'effectivité et dans l'affectation. L'initiateur doit donc posséder une certaine confiance dans ce qu'il fait, et c'est cette confiance qu'il met en jeu. Le résultat possible est la fierté et la fierté concerne la réussite. Elle est un retour à l'envoyeur puisque cette fierté, il doit bien en posséder au départ, et elle passe par la transmission intermédiaire d'initiatives d'autrui. Elle est réalisable par la réussite, c'est-à-dire qu'au départ il faut bien en avoir eu l'us, et le transmettre. On peut peut-être dire que symboliquement, le court terme est celui du succès, ou de la transmission à d'autres de l'initiative, ou la reprise plus exactement, alors que le long terme est l'échéance du renouvellement de la confiance. Sur le plan comptable



l'échéance du long terme n'aurait réellement son sens que dans la recapitalisation, par exemple pour le financement d'une initiative nouvelle, la "réussite" explicitement.

Les dimensions d'une monnaie courante sur un grade d'immatérialisation croissante peuvent être représentées par l'idée du travail soigné, de l'estime réciproque, puis de la fierté. Ces dimensions représentent des échéances ou des portées dans le temps de plus en plus lointaines, mais aussi des perspectives de qualité sociale plus difficiles mais plus essentielles à obtenir.

Mais la "finance courante" ainsi définie a encore un aspect non élucidé, et qui nous concerne précisément si l'on veut changer les us. Et notamment faire admettre la protection nécessaire des formes transitoires, ou définir des formes d'échange économique qui matérialisent ces engagements. Cela revient entre autres à s'exposer délibérément à une nouvelle perspective de quelques échecs, voire de quelques obstructions délibérées. Pourtant il faut bien un moteur de ce changement, et le figurer également. Il ne peut être d'une valeur préexistante. Et donc cette valeur, si ç'en est une, est créée ex-nihilo à l'occasion de la mise en route, ou de la mise en œuvre. Elle ne peut être qu'une valeur pure, qui ne s'exprime que par elle-même en se créant une voie. Traditionnellement, la vaillance exprime ce en quoi un geste, à priori infondé, fonde lui-même une valeur par la reconnaissance de sa pertinence.

En conclusion on peut dire que le rapport de l'individu à la société qui permet de la refonder est la vaillance, dont on ne sait pas à priori ce qu'elle amène à faire. Si une rationalité économique est latente à l'expression de cette pertinence, elle n'est au moins pas connue au moment de l'engagement dans une telle initiative, et elle serait alors la reconnaissance de la pertinence du mouvement, comme question essentielle posée à ses contemporains. Mais ce faisant, l'individu n'est plus un individu puisque créant immédiatement un rapport avec ses contemporains. La représentation individu/société est peut être inductrice d'une représentation fautive dans la mesure où quand on "fait" société c'est justement quand on trouve le moyen de surpasser ce clivage, ou de présenter une manière de faire en sorte que cette représentation soit inexacte, et qu'on en sorte. La représentation individu/société a l'inconvénient de suggérer une dissociation où l'individu serait externe à la société et aurait pour effet à long terme de l'en extraire. L'organisation des échanges économiques doit être fondatrice en elle-même des formes qui la régissent. Ces formes se traduisent par des organisations au sens juridique et administratif, mais aussi par des us et traditions qui rendent l'ensemble vivant. Ce qui constitue une valeur d'ensemble doit pouvoir avoir cours, et on doit pouvoir établir, à distance, une relation avec cet ensemble, dans la mesure où l'on agrée la façon dont il évolue. A défaut de pouvoir le corriger immédiatement dans les grands ensembles (comme dans les grandes masses monétaires), il reste à le corriger dans des petits. Mais aussi bien la tâche d'huile que la cristallisation ont la faculté de s'étendre assez facilement dans les milieux propices. Paradoxalement, dans l'état actuel du monde, il ne faut pas grand'chose pour être optimiste. La moindre étincelle de vie peut suffire. Elle doit briller cependant au fond d'un œil.

Ce qui réunit le monde tout entier est le souci des générations futures. Et la gageure des transformations sociales est de transformer ce souci en réalité (dans sa version fleurie).